



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 08.07.2019

Numéro de publication: AB01-0000003043

Canton: FR

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Compagnie Financière Michelin SCmA

Compagnie Financière Michelin SCmA

CHE-107.787.063

Route Louis-Braille 10

1763 Granges-Paccot

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés

art. 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 19-004388

N° d'établissement: 42071315

Pan d'entreprise: Dpt Consolidation Groupe: bouclement semestriel des comptes de l'ensemble du groupe Michelin. Dpt Trésorerie centralisée et Dpt Comptabilité : trésorerie/trafic de paiements, de financement et de couverture des risques financiers du groupe Michelin.

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques (art. 28, al. 2 OLT 1)

Personnel: 7 H, 7 F

Validité: 01.08.2019 – 31.07.2022

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: FR

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.